



# INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 23 janvier 2024

**AUGMENTATION DES TAXES SUR L'ÉLECTRICITÉ : LES VOITURES ÉLECTRIQUES RESTERONT-ELLES RENTABLES ? « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE DÉNONCENT UN RATTRAPAGE DU GEL DES TAXES EN 2018.**

COMMUNIQUÉ

Vendredi 22 janvier 2024, une hausse de près de 10% sur l'électricité a été annoncée par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. S'il est évident que l'État rattrape les pertes liées au bouclier fiscal, c'est aussi un effet d'aubaine qui permettra de « taxer » davantage les recharges à domicile des véhicules électriques.

En effet, Bruno Le Maire a annoncé ce dimanche sur le plateau de TF1, une hausse des prix de l'électricité à hauteur de 8,6% pour les tarifs normaux et 9,8% pour les tarifs heures pleines/heures creuses, à partir du 1<sup>er</sup> février 2024. Cette mesure serait, selon lui « *difficile mais nécessaire pour garantir notre capacité d'investissement dans de nouvelles capacités de productions électriques* » et également « *pour sortir définitivement du 'quoi qu'il en coûte'* ».

**La voiture électrique reste-t-elle rentable malgré tout ?**

L'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France pointent du doigt la variation de la « rentabilité » des voitures électriques. L'État persiste à faire croire que l'électrique est avantageux, alors que les fluctuations du prix de l'électricité rendent la recharge du véhicule de plus en plus coûteuse, tant à domicile que sur les bornes publiques.

De plus, selon une étude de la plus grande association d'automobilistes allemande (Allgemeiner Deutscher Automobil-Club), il y aurait une déperdition de 30% d'énergie lors d'une recharge à domicile. La perte existe également lors d'une recharge sur une borne murale, mais elle est beaucoup moins marquée. Une perte confirmée par Engie Mobilité Verte et expliquée par « le fonctionnement même du processus de recharge. »

« *L'État compense la baisse des ventes des carburants en augmentant les taxes sur l'électricité.* » déclare Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« *L'augmentation du prix de l'électricité va se poursuivre en 2025, ce qui va rendre les voitures électriques de moins en moins rentables pour l'utilisateur* », explique Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

Rappelons que les taxes liées aux carburants représentent, chaque année, plus de 40 milliards d'euros de profit pour l'État un manque à gagner qu'il faudra combler.

[www.autoclubnord.com](http://www.autoclubnord.com)

**Automobile-Club du Nord de la France**

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : [www.autoclubnord@wanadoo.fr](mailto:www.autoclubnord@wanadoo.fr)